



Apport de bien-être

+++



Adaptation à l'existant

+++



Bénéfice pour tous

+



Autonomie favorisée

+++

FICHE N°07

Se doter du matériel pédagogique adapté



Afin d'améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement, certains équipements peuvent intégrer la salle de classe. Boucle à induction magnétique qui sert d'aide aux personnes malentendantes, casques à réduction de bruit facilitant la concentration..., ces équipements peuvent être plus ou moins volumineux et nécessiter des aménagements différents.

LOCALISATION : salle de classe.

PRIS EN CHARGE PAR : ☐ COLLECTIVITÉ ☒ ÉTABLISSEMENT

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

■ Déterminer le matériel pédagogique nécessaire à l'élève en lien avec les parents, le personnel de direction, sur la base du projet personnalisé de scolarisation (PPS) ou du plan d'accompagnement personnalisé (PAP) saisi dans le livret de parcours inclusif (LPI).

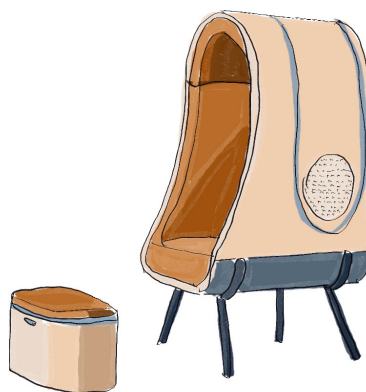
■ Évaluer et mettre en œuvre les aménagements et le mobilier nécessaires : proposition d'un espace de stockage individuel, mise à disposition d'un branchement, choix d'un mobilier différencié permettant l'utilisation du matériel pédagogique adapté (ordinateur, clavier braille...).

■ Adapter les aménagements, le cas échéant, en fonction des retours de l'élève, de son AESH et du personnel enseignant.

FOCUS

L'investissement dans du mobilier spécifique peut, non seulement être favorable à l'inclusion d'élèves à besoins particuliers en milieu ordinaire, mais également améliorer le bien-être de tous. L'installation d'un "fauteuil à étreindre" permettant de réduire l'anxiété, notamment chez les personnes autistes, est une piste d'aménagement pouvant rendre les espaces d'apprentissage plus confortables pour tous les élèves. Les élèves apprennent à s'autoréguler en l'utilisant lorsqu'ils en ressentent le besoin.

La forme et les dimensions du fauteuil permettent de donner une sensation d'étreinte aux personnes qui s'y assoient, notamment grâce à une télécommande d'ajustement.



POINTS DE VIGILANCE

■ La mise en place de conditions d'utilisation comprises et partagées avec tous les élèves facilite l'utilisation des équipements et mobiliers spécifiques.

■ Si l'utilisation par tous les élèves des équipements et mobiliers spécifiquement choisis permet d'améliorer le bien-être de tous et d'éviter la stigmatisation, il est nécessaire que les élèves ayant particulièrement besoin de ces aménagements puissent prioritairement en bénéficier.

■ Veiller à la sécurisation des casiers pour le matériel pédagogique spécifique.

DANS LE CAS D'UN BÂTIMENT CONTRAINT

■ L'installation de mobilier et matériel adaptés doit tenir compte des contraintes du bâti existant (volumétrie des salles, mobilier fixe).

■ Les salles de classes et espaces de travail les plus spacieux pourront être indiqués dans le cas de matériel volumineux et encombrant.

■ La mise en place de salles de classe fixes évite le déplacement du matériel pédagogique entre plusieurs locaux.